

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte - Rendu

Séance du : Mardi 10 Septembre 2013 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal, Maire.

Présents : Mesdames FRUALDO A. CAGNAT M. QUIVIGER G. Messieurs. HUGOT D. MONNAUX H. MATHIEU C. JOVIGNOT P. CAUSSARD J.P. TISSIER A.

Absents: Md PIATTI G. (pouvoir Md ROYER C.) M. GOUSSARD D. (pouvoir M. CAUSSARD J.P.) M. RAVON H. (pouvoir M. JOVIGNOT P.) M. THOUVEREY P.

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO Annie

CONTRAT AVEC LA COVED – ENTRETIEN RESEAUX ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Suite au rajout du hameau de Lordonnois et autres secteurs, le Conseil Municipal accepte les termes du nouveau contrat d'entretien du réseau des eaux usées et eaux pluviales à compter du 1^{er} Octobre 2013 avec la S.A. LA COVED. 2.511.60 € TTC par trimestre.

DESIGNATION D'UN AVOCAT ET HUISSIER POUR DEFENDRE LES INTERETS DE LA COMMUNE EN CAS DE LITIGES.

Me FERRARIS Avocat à AUXERRE et Me SWIETEK Huissier à TONNERRE sont désignés pour défendre les intérêts de la commune en cas de litiges et notamment pour un démêlé qui nous oppose à un administré, sur une parcelle de jardin.

ECHANGE CHEMINS DE LA MOUILLERE AVEC M. et Md TISSIER Luc

Afin de pouvoir finaliser cet échange chez le Notaire, nous devons délibérer sur les données exactes du cadastre. La Commune cède la parcelle AN 128 et les consorts TISSIER donne la AN 126 pour une surface égale de 7 ares 55.

Cet échange se fera sans soulte et les frais seront à la charge des consorts TISSIER

AUGMENTATION DU LOYER DE LA POSTE AU 01.04.2014.

Le Conseil Municipal accepte les termes du nouveau bail à passer avec la Poste pour la location du Bureau, prenant effet au 1^{er} Avril 2014, soit 4.105.00 € par trimestre.

ENQUETE PUBLIQUE POUR LES MODIFICATIONS DU P.L.U.

Les différents services ont été consultés. Après avis, l'enquête publique devrait être lancée du 14 Octobre au 16 Novembre 2013.

Les administrés seront informés par un avis qui sera publié et affiché.

Les Commissaires Enquêteurs, le titulaire et le suppléant ont été désignés.

ACHAT D'UNE BANDE DE TERRE A M. BEAU J. Paul Rue des Fossés POUR LES BESOINS DU COMPLEXE SCOLAIRE. AO 185.

Après entretien, M. BEAU J. Paul a émis un avis favorable pour la vente d'une bande d'environ 2 mètres de large, prise sur la parcelle Rue des Fossés cadastrée AO 185, utile au projet du complexe scolaire et permettant ainsi d'élargir le bas de cette voirie.

Cet achat s'effectuera au même prix que les cessions précédentes et selon la surface qui sera définie par bornage par le géomètre.

Pour les besoins d'étude de l'appel d'offres, le Conseil Municipal désigne le Bureau pour une mission Ingénierie sur les lots chauffage et électricité.

Entreprise A.G. S. 10 VILLECHETIF.

POINT D'EAU SUPPLEMENTAIRE AU CIMETIERE DE LORDONNOIS

Le Conseil Municipal décide de confier ces travaux aux employés communaux.

CIMETIERE DE LIGNY LE CHATEL

Le Conseil Municipal décide d'agrandir le columbarium de Ligny le Châtel, avec 6 emplacements.

La Maison POT sera contactée pour l'établissement d'un devis.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Le Conseil Municipal accepte la réfection de l'éclairage du terrain de foot par L'Entreprise TPIL pour un montant de : 12.463.00 € HT.

Dit que différentes subventions pourront être sollicitées.

➤ Etudier et solutionner, un problème de débordement de l'assainissement Chemin du Routoir en cas de fortes pluies.

Les Membres présents, Fait à LIGNY LE CHATEL le 12 Septembre 2013,

Le Maire Madame ROYER Chantal